

Champ Pinson

Le champ des possibles

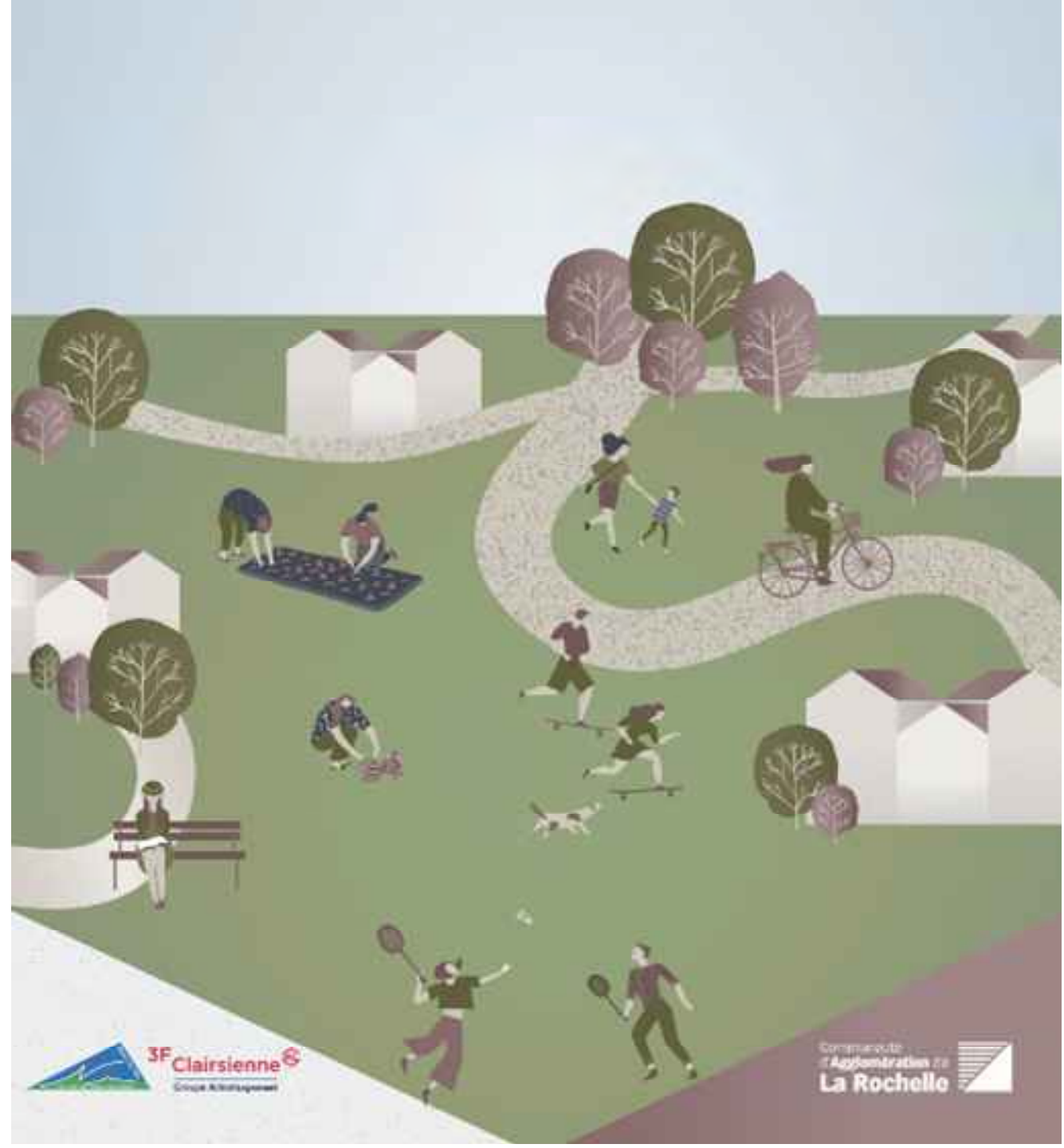
**Construisez votre quartier
éco-responsable
à Nieul-sur-mer**

Restitution de l'atelier 5

**Présentation du plan guide et marche
de sensibilisation à la biodiversité**

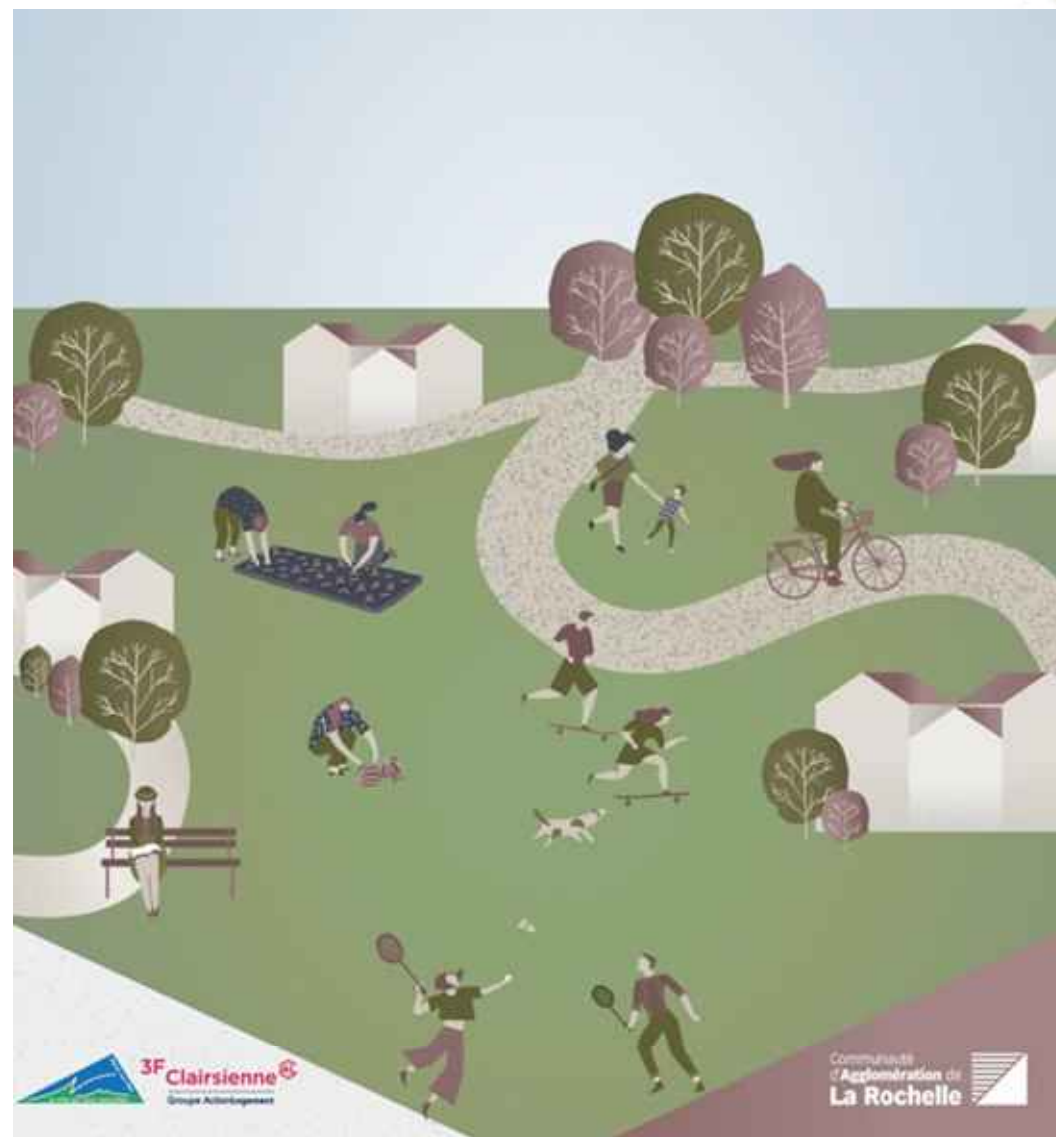
Du 16 octobre 2021

- Présenter la plan guide
- Echanger – partager – bonifier le plan guide
- Marche sur le site – Partage de connaissances sur sa biodiversité



Rappel des axes fondateurs du projet

- 1 La co-construction des orientations pour définir le projet
- 2 L'urbanisme tactique pour tester collaborativement la place et les usages des espaces publics
- 3 L'habitat participatif afin de concevoir son logement
- 4 Le temps du chantier et l'inauguration collective



Les acteurs du projet :



INITIATEURS DU PROJET



MAÎTRISE D'OUVRAGE



Habitants - Riverains - Nieuillais

ÉQUIPE PROJET - DEMARCHE PARTICIPATIVE & URBANISME TACTIQUE -

ACAtryo



ÉQUIPE PROJET - MAÎTRISE D'ŒUVRE -



COBe



**Vous
les habitants**



Objectifs et déroulé de l'atelier

L'atelier de présentation du plan guide a été mené en différentes étapes.

Les objectifs étaient :

- De présenter le plan guide en s'appuyant sur le travail collaboratif qui a été effectué avec les habitants de Nieul au cours des 4 précédents ateliers qui ont eu lieu entre octobre 2020 et octobre 2021, ainsi que sur les résultats des études techniques réalisées en parallèle.
- D'interagir autour de ce plan fondateur de la création du futur quartier, pour faire émerger les aspects positifs, les critiques et les bonifications (points d'amélioration).
- D'aller sur le site afin de visualiser les emprises des espaces publics majeurs et d'échanger autour de la biodiversité.

Le déroulé de l'atelier

1er TEMPS : PRÉSENTATION DU PLAN GUIDE

2ème TEMPS : TEMPS DE CLARIFICATION

3ème TEMPS : TEMPS D'ÉCHANGES ET DE BONIFICATIONS

4ème TEMPS : RESTITUTION _ SYNTHÈSE

5ème TEMPS : MARCHE SUR SITE – PARTAGE DE CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ DU SITE

Champ Pinson

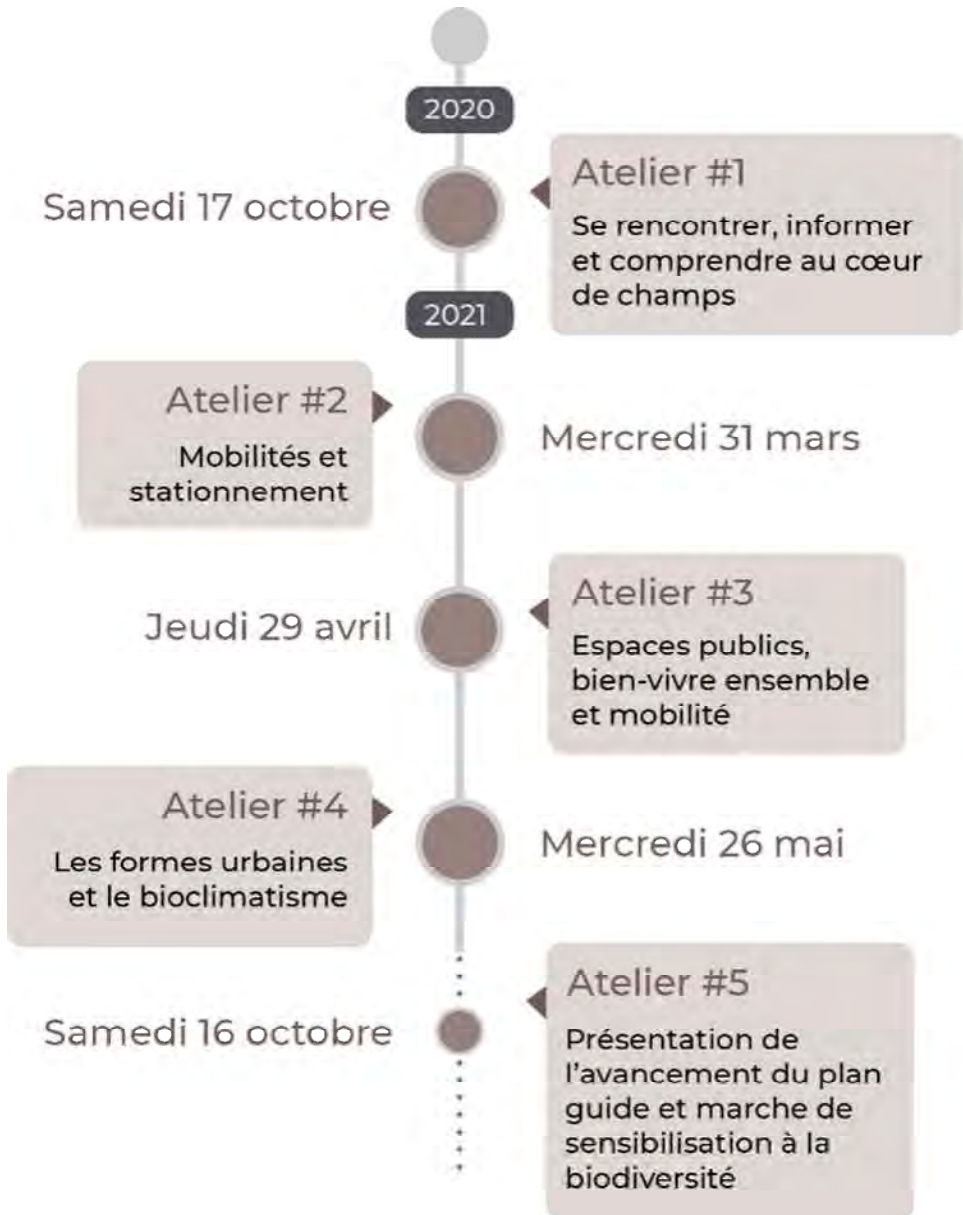
Le champ des possibles

**Construisez votre quartier
éco-responsable
à Nieul-sur-mer**

Le plan guide



Synthèse du processus participatif - Construction du Plan guide



CONSTRUCTION DU PLAN GUIDE EN ALLERS RETOURS ENTRE :



LE SITE EXISTANT,



LES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE avec vous,



LE TRAVAIL DE CONCEPTION DE L'ÉQUIPE

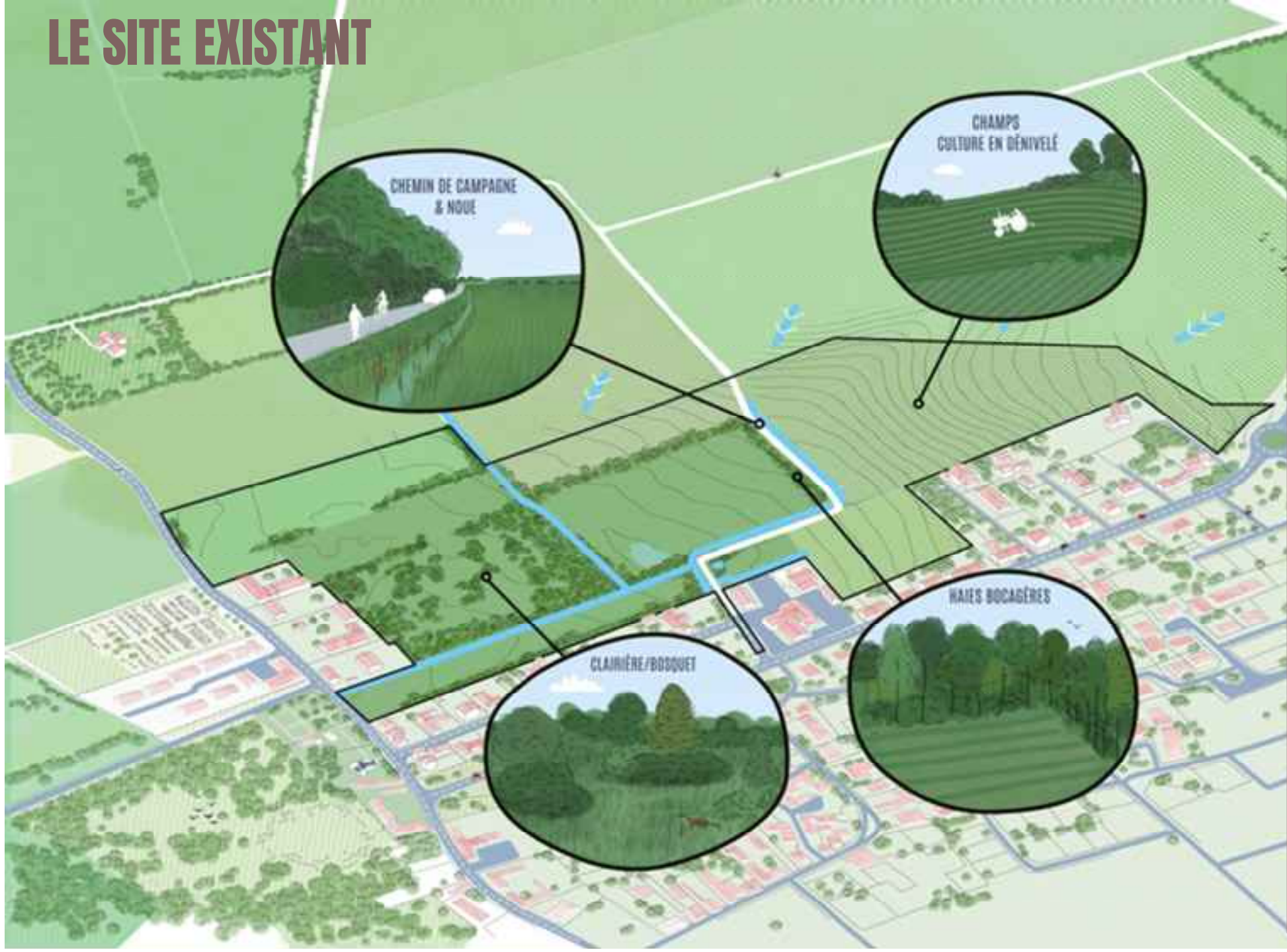


LES DONNÉES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Présentation du plan guide



LE SITE EXISTANT

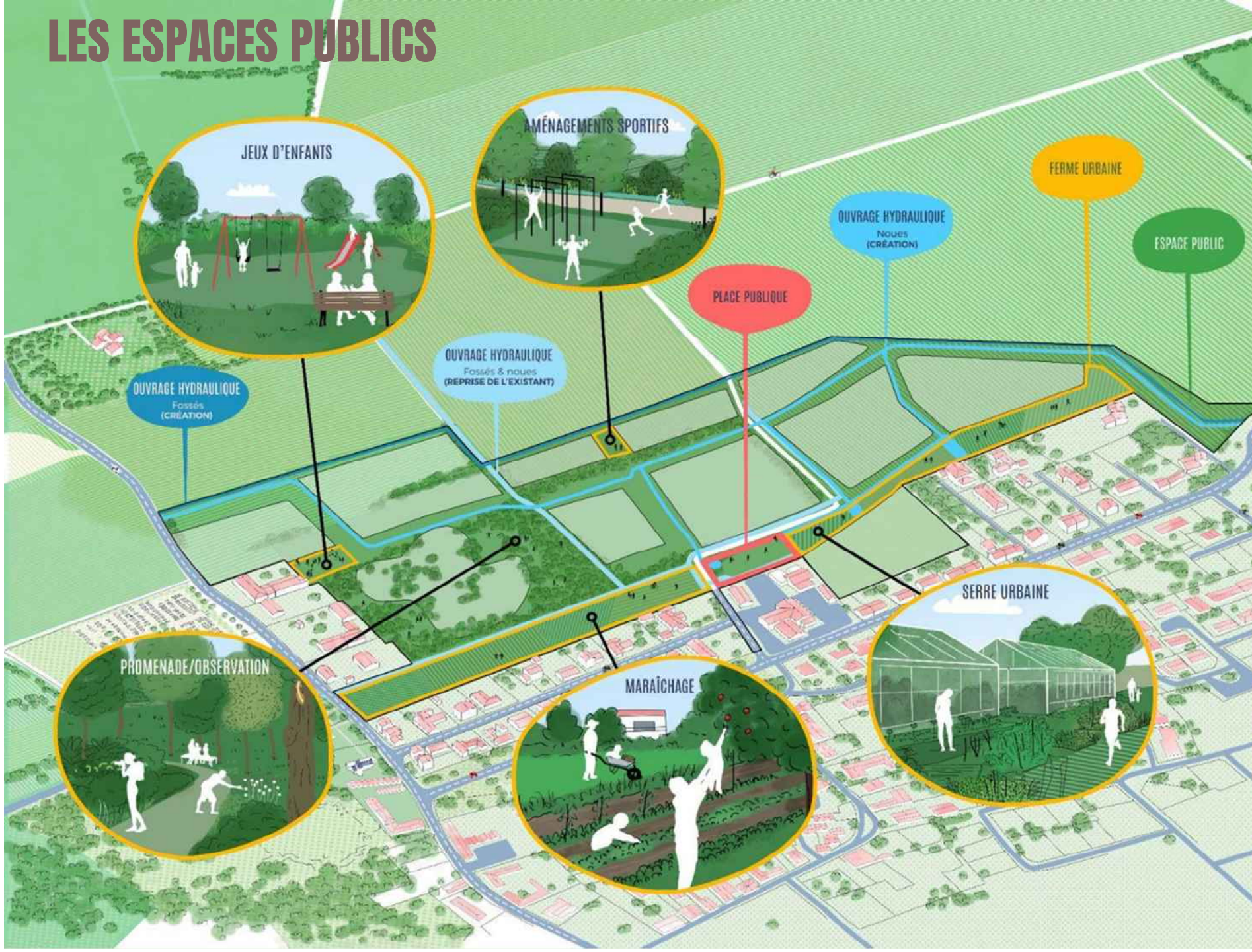


Le travail sur le plan guide s'appuie sur les éléments existants qui compose le site :

- le paysage de bosquets, de clairières et de haies bocagères,
- la topographie naturelle du site,
- les chemins de campagne,
- la récupération des eaux de pluies dans les fossés.

L'objectif est de **préserver les qualités paysagères, la biodiversité** en intégrant les enjeux de la **gestion des eaux pluviales** à l'échelle du bassin versant.

LES ESPACES PUBLICS



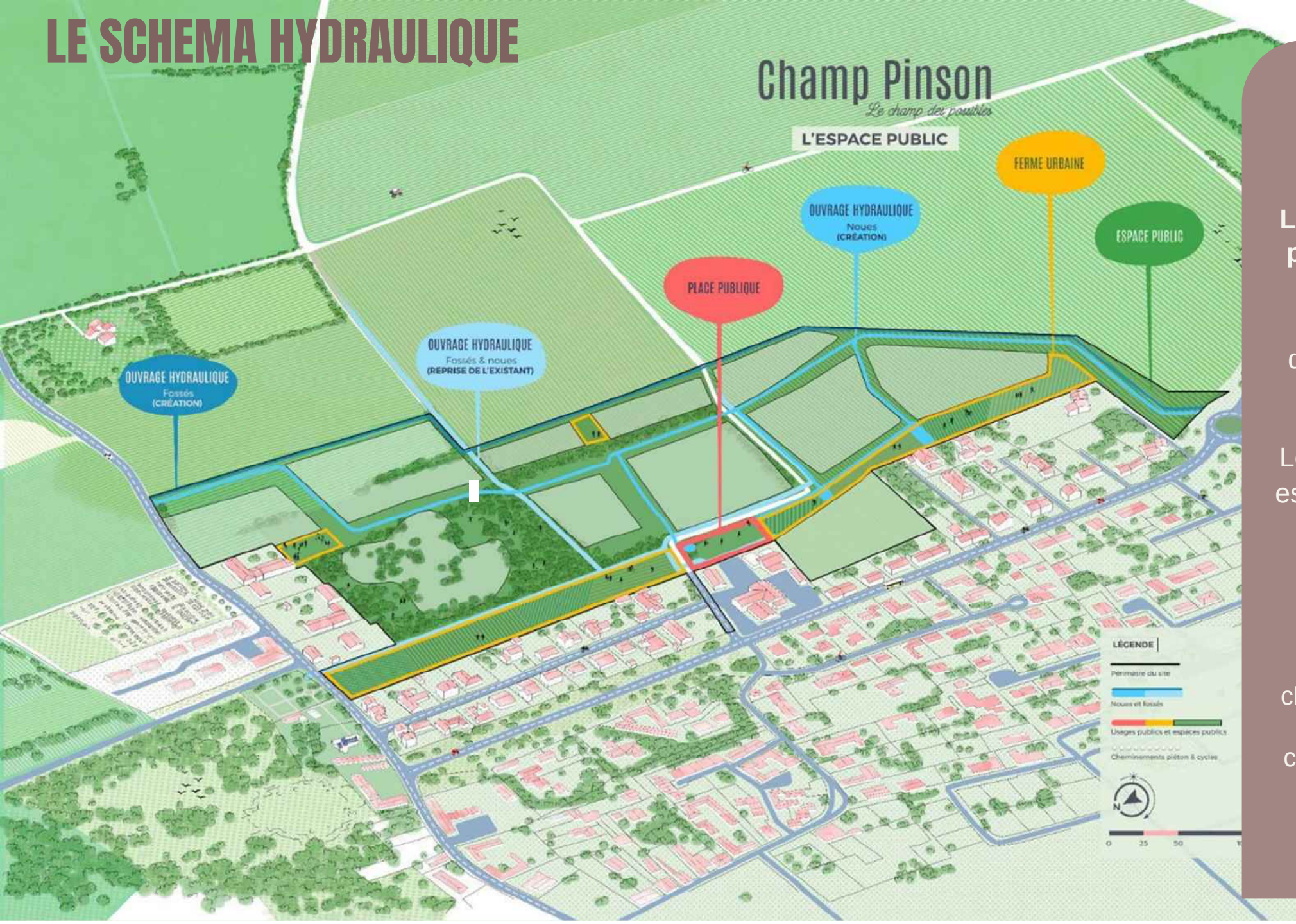
Les espaces publics représenteront près de 50 % du futur quartier. Conformément aux attentes ressorties aux précédents ateliers, la priorité est donnée à la **Nature** et à la **Convivialité**.

Un **corridor vert** offrant de grandes perspectives du nord au sud pour créer des espaces nourriciers (ferme urbaine en maraîchage par exemple) ayant une largeur moyenne de 30m (avec une zone de pincement de 20m à l'angle Sud-Est de l'îlot type Quéreu).

Des **placettes** offrant des espaces de détente et de jeux pour enfants sont prévus entre les îlots.

Une **place conviviale** et ombragée qui viendra faire l'accroche entre l'existant et le nouveau quartier, offrant une mixité d'usage et la possibilité d'accueillir des événements de manière apaisée.

LE SCHEMA HYDRAULIQUE



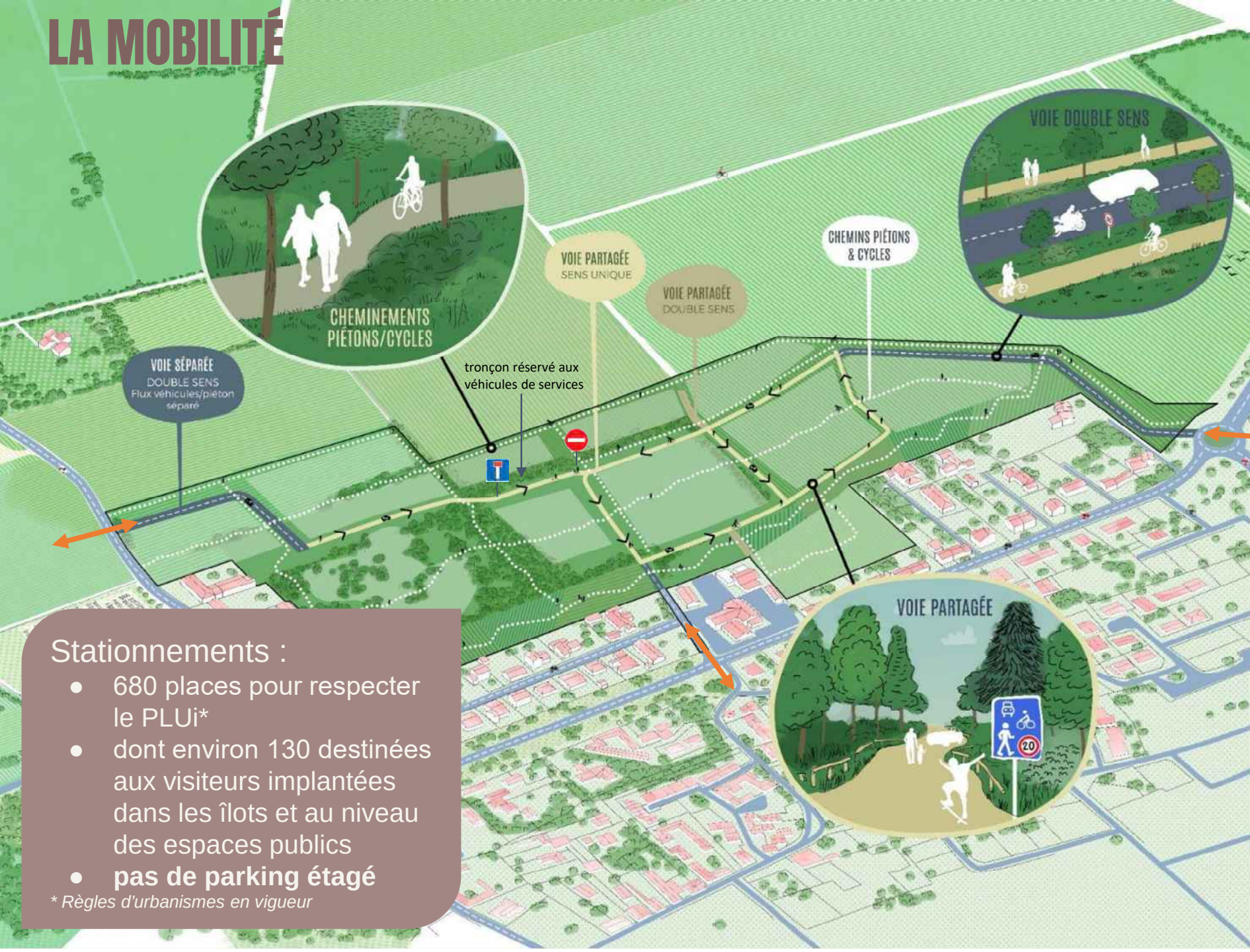
Le schéma hydraulique

La gestion des eaux de pluie du site est fondée sur un **système de noue d'infiltration** dimensionnées pour un évènement centennal.

Le fonctionnement prévu est **l'infiltration in situ** au droit des noues de collecte.

Les eaux de ruissellement des champs à l'Est (en amont) seront gérées via la création d'un talus et d'un fossé périphériques au futur quartier.

LA MOBILITÉ



Stationnements :

- 680 places pour respecter le PLUi*
- dont environ 130 destinées aux visiteurs implantées dans les îlots et au niveau des espaces publics
- **pas de parking étagé**

* Règles d'urbanismes en vigueur

3 accès au quartier pour fluidifier le trafic

Secteur Sud :

- Par le rond-point de Champ Pinson
- Par l'avenue de la Rochelle

Secteur Nord :

- Par la rue du Champ Pinson
- Cette proposition est confortée par une première approche basée sur des comptages routiers actuels et des hypothèses de projection maximalistes sur les trafics liés au projet. Ces premières conclusions seront confortées par des études ultérieures.

Hiérarchisation des voies

Des voies double sens sont prévues aux entrées et sorties du quartier pour faciliter l'accès. Des voies partagées en sens unique permettront de desservir les logements de manière apaisée. Les sens de circulation empêcheront les raccourcis du type shunte de l'avenue de La Rochelle.

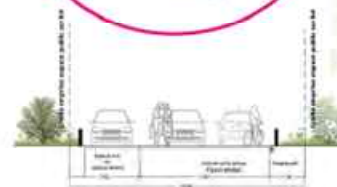
Des cheminements piétons et vélos mailleront généreusement le quartier pour favoriser la pratique des mobilités douces.

LA MOBILITÉ

LES VOIES PARTAGÉES



VOIE PARTAGÉE
SENS UNIQUE
Gabarit 10m



VOIE PARTAGÉE
DOUBLE SENS
Gabarit 10m



VOIE PARTAGÉE + TROTTOIR SÉPARÉ
SENS UNIQUE
Gabarit 16m



VOIE DOUCE PIÉTON



LES VOIES SÉPARÉES

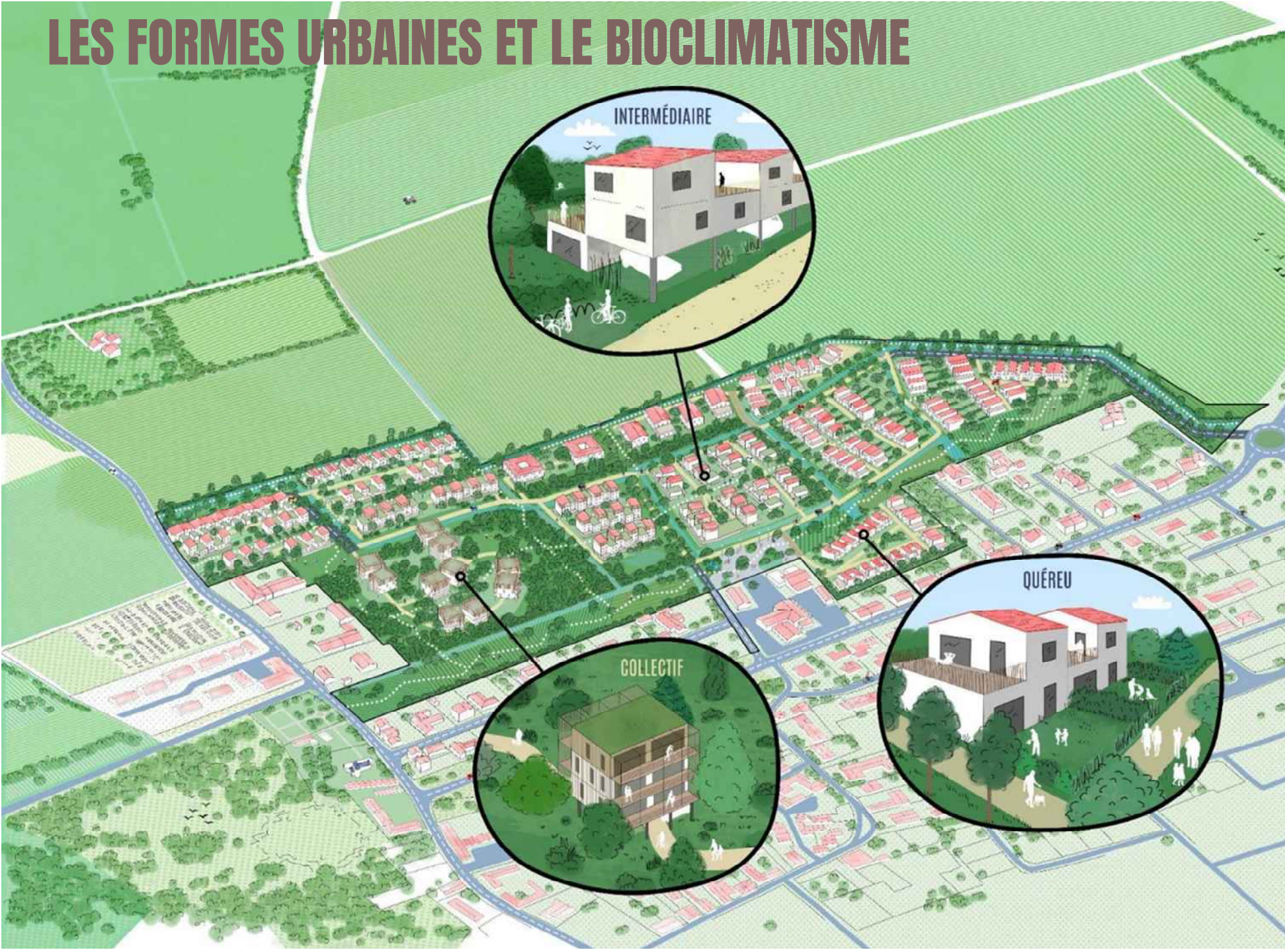


ENTRÉE DE QUARTIER Nord et Ouest
VOIE DOUBLE SENS avec piste cyclable «chaussidou»
+ trottoir séparé
Gabarit 18,3m



ENTRÉE DE QUARTIER Sud
DOUBLE SENS avec piste cyclable «chaussidou» + trottoir séparé
Gabarit 21.90m

LES FORMES URBAINES ET LE BIOCLIMATISME



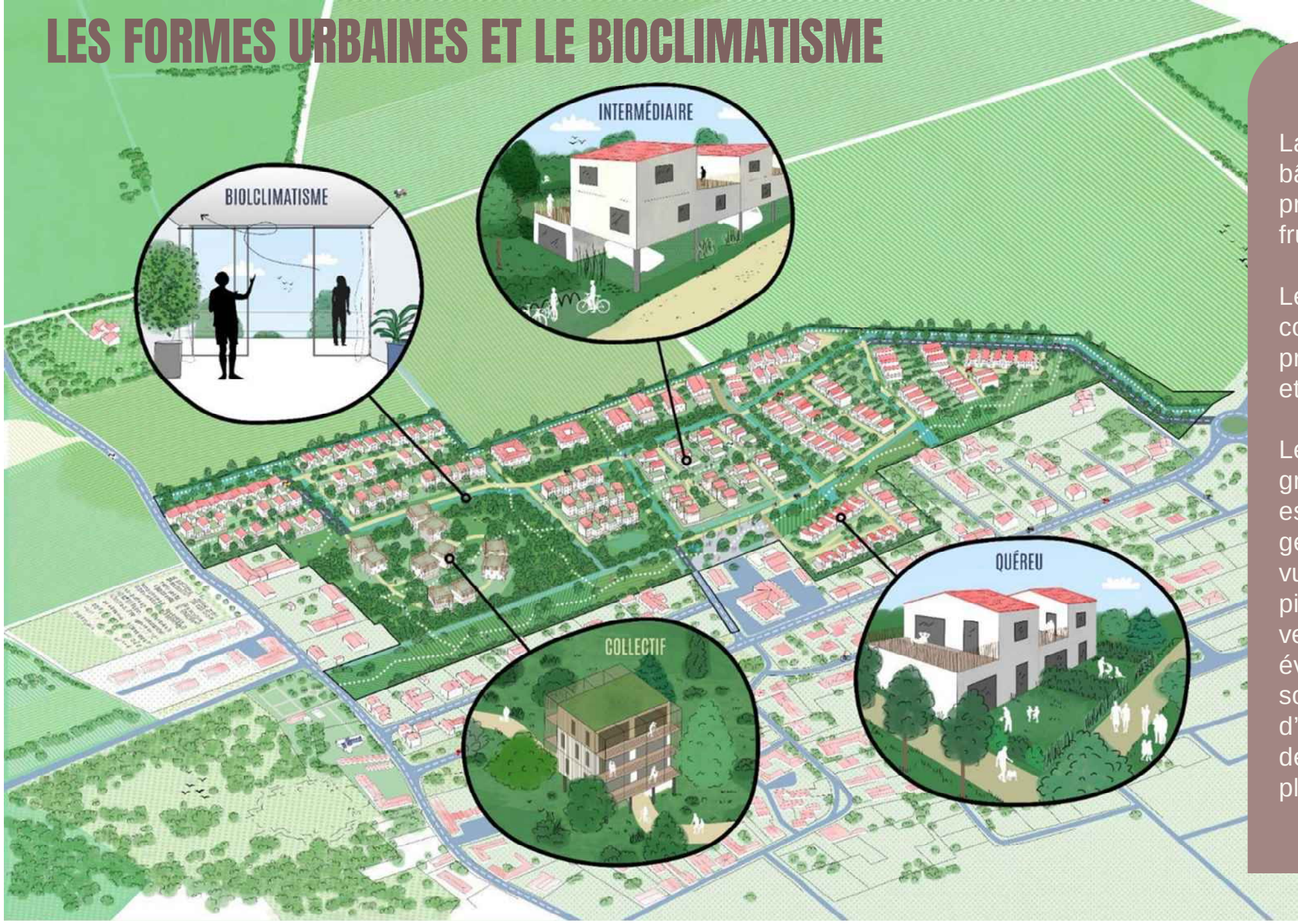
Le plan guide intègre **une variété de typologie** de logements dont l'implantation a été travaillée au regard de la topographie du site :

- Des logements individuels au sud (point haut du site) dont les hauteurs varient entre Rez-de-chaussée et R+1.
- Des logements intermédiaires (R+1/R+2) au cœur du quartier et au nord.
- Des logements collectifs (R+2+Attique / R+3) au nord qui se fondent dans la végétation en ne dépassant pas la cime des arbres existants.

Stationnement :

Il sera majoritairement intégré sous les bâtiments pour limiter au maximum l'imperméabilisation des sols.

LES FORMES URBAINES ET LE BIOCLIMATISME



La conception des bâtiments se fera sous le prisme du bioclimatisme frugal et contextuel.

Les matériaux de construction devront être principalement locaux et/ou bio et géosourcés.

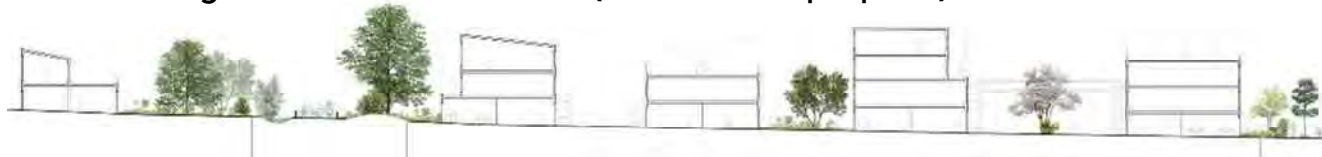
Les logements offriront un grand confort d'usage, des espaces extérieurs généreux donnant des vues sur le paysage, des pièces de vie éclairées et ventilées naturellement et éventuellement des solutions de productions d'énergie ou de stockage de ressources (eau de pluie, compost ...).

LES FORMES URBAINES ET LE BIOCLIMATISME

Des ambitions de projet :

- Prise en compte dans la mesure du possible des attentes formulées lors des ateliers
- Conservation maximum du paysage
- Prise en compte de la topographie du site
- Prise en compte des enjeux écologiques et hydrauliques (limiter l'imperméabilisation)
- Intégration des stationnements et conservation de la pleine terre
- Programmation de 400 logements :

Logements intermédiaires (individuel superposé) en R+1 et R+2:



Logements collectifs en R+2 et R+3.



Logements individuels (RDC et R+1)



Afin de répondre au mieux à ces ambitions, nous proposons des hauteurs en majorité en R+1 et allant ponctuellement à R+2+attique / R+3 restant conforme au PLUi (règlement d'urbanisme) en vigueur (> hauteur max 17 m)



LE PLAN GUIDE



La démarche participative ponctuée de moments de travail a permis d'amender et **de faire évoluer le plan guide** afin de répondre aux attentes des Nieulais.

Ces moments d'échanges sur le plan guide ont favorisé l'émergence d'un projet co-construit sur la base de l'écoute et la volonté d'apaiser les craintes évoquées.

La prise en compte des remarques a permis un enrichissement du projet.

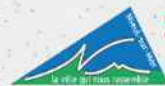
D'autres ajustements ont été évoqués lors de cet atelier, nous allons étudier leurs faisabilités. Nombres d'entres eux concernent les étapes à venir du projet.

Champ Pinson

Le champ des possibles

Construisez votre quartier
éco-responsable
à Nieul-sur-mer

TEMPS PARTICIPATIF:
Restitution du
Temps d'échanges et de
bonifications



3F **Clairsienne**
Groupe ActionLogement

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

L'OPTIMISME (jugement positif)



- Quelles sont les forces du projet ?
- Qu'est ce qui marche bien ?
- Quels avantages cela peut nous apporter ?
- Quels effets positifs pourraient-ils y avoir à long terme ?

En général, la démarche de participation a été fortement appréciée par les participants.

Les mobilités

- Les 3 accès permettant de fluidifier et de répartir le trafic,
- L'accès sur le rond-point de Champ Pinson situé le plus loin possible des riverains,
- Le réseau de mobilités douces : piétons/vélos, au sein du quartier, et la sécurité que cela permet,
- La continuité de la piste cyclable des greffieres dans le futur quartier,
- Le fait que le quartier soit divisé en deux pour les entrées-sorties, ce qui permet d'éviter les effets de raccourcis. La partie Nord a une entrée-sortie par la rue du champ pinson et la partie sud a deux entrées-sorties par la rue de la rochelle et par le rond-point de Champ Pinson.

Les espaces publics / paysage

- Qualité et quantité d'espaces verts,
- Le corridor vert qui permet de préserver la faune,
- L'intégration de jeux dans des squares de proximité pour répondre aux besoins des familles,
- Bonne réflexion sur la gestion de l'eau, intégrant des calculs allant jusqu'à un niveau de crue cinquantennale (événement tous les 50 ans),
- La préservation des haies bocagères et des vues,
- La place publique,
- Le maraîchage.

Les formes urbaines

- La variété des typologies,
- L'intégration des logements dans la nature,
- Les vues préservées sur le paysage, (percées visuelles sans bâti)
- L'épannelage,
- La mise à distance des nouveaux logements vis-à-vis des riverains grâce à la bande de 10m avec des haies sur talus et grâce au corridor vert,
- Les matériaux renouvelables,
- La politique d'encadrement des ventes avec des clauses anti-spéculatives sur l'accession sociale pour limiter les effets d'aubaine.

Les craintes (jugement négatif)



- Quels sont les manques du projet?
- Quelles sont ses faiblesses?
- Quels sont les risques?
- Qu'est ce que ce projet peut générer comme effets négatifs?

Mobilité

- Crainte de la circulation dense autour du projet,
- Peur de l'augmentation de la circulation,
- Attention aux liaisons entre le quartier et le bourg existant : attention aux carrefours et à la sécurité du piéton vers l'école et la crèche,
- Le risque d'engorgement du trafic sur le rond-point Champ Pinson aux heures de pointe,

Les espaces publics

- Pas assez d'aires de jeux,
- Multiplier les types d'usages,
- L'entretien des espaces verts et des noues, (capacité de la collectivité à prendre en charge ?)
- La problématique de l'assainissement de la rue des Mésanges qui risque de s'accroître,
- Le manque d'équipements ou de commerces (attention à ne pas créer une cité dortoir).

Les formes urbaines

- Pas assez d'informations sur les modes d'accession,
- Pas assez de terrains à bâtir,
- Quelles seront les destinations des habitations : résidences principales ? Résidences secondaires ? Ou à but locatif ?
- Attention aux finitions des matériaux, des toits pour s'intégrer au paysage.

LA CREATIVITE (temps de bonifications)



- Comment faire autrement?
- Quelles alternatives à ce qui ne marche pas bien?
- Quelles seraient les nouvelles idées à apporter pour bonifier le projet?

Mobilité

- Mettre en état la rue du Champ Pinson afin de favoriser le déplacement de la circulation hors de l'av. de la Rochelle,
- Améliorer l'accès sud et protéger les habitations de la circulation,
- Prendre en compte les Personnes à Mobilité Réduite dans les déplacements et les accès sur le site,
- Créer une continuité avec le bus P+R Illico et les vélos yélo.

Les espaces publics / paysage

- Mettre au point une réglementation de protection des arbres sur les terrains privés,
- Prévoir de rendre possible la cueillette et d'utiliser l'eau de pluie pour la ferme urbaine,
- Entretenir les espaces verts en participatif,
- Sanctuariser des zones pour la faune et la flore en limitant les cheminements et en créant des nichoirs,
- Mettre en valeur la zone humide et en favoriser la biodiversité,
- Favoriser l'implantation de services, commerçants,
- Reprendre l'exemple de la place publique de Marsilly pour avoir une place publique conviviale,
- Avoir des petits espaces publics (tel que jeux enfants) disséminés sur le site

Les formes urbaines

- Raccorder l'îlot du Quéreux au parking du centre commercial,
- Créer du lien entre la place publique et les commerçants.

Échanges et discussions par groupe sur les bonifications du plan guide



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Il ressort de ce temps participatif une volonté de **préserver et “d’enrichir” le paysage** existant à travers des jardins participatifs ou en favorisant la biodiversité avec des **zones “sanctuaires”**.
Mais aussi de se servir de la nature pour pouvoir, par exemple, alimenter la ferme urbaine en eau de pluie récupérée.

L’espace public est un sujet très attendu par les participants. Il est important de travailler sur une vision d’ensemble (existant et futur) autour de la centralité commerciale existante et de son lien avec la future place.
Il est aussi attendu de **multiples espaces publics** permettant des usages divers et variés (tel que des jeux pour enfants) disséminés sur l’ensemble du site.

Des craintes subsistent toujours sur la thématique de la **mobilité et notamment l’augmentation de la circulation** sur des axes tel que l’avenue de La Rochelle et la rue des Mésanges. A ce titre, les résultats de l’étude trafic seront présentés lors d’un prochain atelier. D’autre part, le plan guide est travaillé de manière à offrir **des continuités piétonnes et cycles** sur les axes existants et à venir.

Ce travail de bonifications va permettre à l’équipe d’enrichir à nouveau le plan guide et de le compléter dans la mesure du possible. **Ce travail d’amélioration et d’affinement va se poursuivre notamment** sur les franges entre le futur quartier et les résidences existantes.

Ce moment de présentation et de bonification du plan guide confirme **l’intérêt de co-concevoir et de co-construire** le projet en total transparence avec l’ensemble des acteurs du territoire.

Champ Pinson

Le champ des possibles

Construisez votre quartier éco-responsable à Nieul-sur-mer

Marche sur site

Partage de connaissance sur la biodiversité



Marche et échanges sur la biodiversité



Les qualités du site en terme de biodiversité ont amené le plan guide à évoluer en intégrant un couloir vert propice à l'installation de la ferme urbaine. Cet espace offre une mise à distance avec le tissu pavillonnaire existant tout en conservant un corridor écologique pour la faune et la flore.

Nous l'avons visualisé directement sur le site afin de rendre la compréhension immédiate.

Les échanges sur l'écosystème en place et la façon dont il fonctionne selon les différents types de séquençage de paysage démontrent un fort intérêt de la population sur les questions de la faune et des enjeux écologiques.

Extrait du carnet de découverte : le milieu à protéger de champ Pinson

LES ESPÈCES À PROTÉGER ET MAINTENIR



Avifaune nicheuse des friches et du bocage

7 espèces sur site

Enjeu modéré

Espèces protégées
(sauf Tourterelle des bois)



Linotte mélodieuse



Chardonneret élégant



Verdier d'Europe



Tarier pâle



Fauvette grisette



Serin cini



Tourterelle des bois



Avifaune migratrice et hivernante

Individus isolés, de passage - présence ponctuelle

Enjeu faible



Busard cendré



Hibou des marais



Le hérisson d'Europe

Enjeu faible

Espèces protégées





Amphibien

4 espèces sur site

Enjeu modéré

Espèces protégées



Crapaud épineux



Triton palmé



Grenouille agile



Salamandre tachetée



Reptile

3 espèces

Enjeu modéré

Espèces protégées



Lézard des murailles



Couleuvre verte
et jaune



Orvet fragile



Chauve-souris

4 espèces observés sur site

Enjeu faible

Espèces protégées



Pipistrelle commune



Pipistrelle de Kuhl



Oreillard gris



Sérotine commune

Extrait du carnet de découverte : l'écosystème de Champ pinson

LA PRAIRIE

Faune Usages			
Qui Chasse? 	X limaces, vers de terre	X limaces, vers de terre, insectes, escargots	X insectes, souris, campagnols, musaraigne
Qui niche? 			
Qui s'y reproduit? 			
Qui y fait son nid? 			
Qui hiverne? 			

Notes: Le chardonnet, le verdier et le sernin mangent aussi des graines dans la prairie

LES HAIES BOGAGÈRES ET LES BOSQUETS

Faune Usages				
Qui Chasse? 	X limaces, vers de terre	X limaces, vers de terre, insectes, escargots	X insectes, souris, campagnols, musaraigne	X
Qui niche? 	X		Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune: Dans les pierres / rocailles X	X
Qui y fait son nid? 		X		X
Qui hiverne? 	X dans la litière ou sous des abris naturels (pierres, souches...)	X sous des tas de branches	X dans des trous ou sous des abris naturels	

LES LISIÈRES ET LE BOISÉ

Faune Usages				
Qui Chasse? 	X limaces, vers de terre		X Elles les longent pour chasser des insectes	
Qui niche? 	X	X le Serin cini et la Tourterelle des bois	X Elles utilisent les cavités d'arbres comme gîte diurne 2 arbres sur site	
Qui s'y reproduit? 			X Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl et Oreillard gris: Dans les arbres à gîtes: 2 sur site	
Qui hiverne? 	X dans la litière ou sous des abris naturels (pierres, souches...)			
Qui fait une pause lors de sa migration? 				Les oiseaux migrateurs peuvent ponctuellement y faire étape X

Notes: Les lisières sont utilisées par les reptiles pour thermoréguler (ils s'exposent au soleil pour emmagasiner de l'énergie).

Les hérissons chassent et hivernent aussi dans les lisières et le boisé.

LES FOSSÉS ET LA MARE

Faune Usages			
Qui Chasse? 	X zone d'alimentation pour les larves après éclosion	X le herisson vient boire	X zone d'alimentation ponctuelle pour les couleuvres.
Qui niche? 			
Qui s'y reproduit? 	X ponte en fin d'hiver -début de printemps		
Qui hiverne? 			

Notes: Les mares et les fossés sont des sites d'abreuvement pour toute la faune en période sèche... même les oiseaux.

Champ Pinson

Le champ des possibles

**Construisez votre quartier
éco-responsable
à Nieul-sur-mer**

Merci à tous pour votre participation !

**Venez participer au prochain atelier
le Samedi 20 Novembre
de 09h45 à 12h30 à la Salle du Phare de la Coubre**

Thème : Co-programmation des espaces publics